



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 avril 2023

Date d'affichage
et de mise en ligne
sur le site internet
de la commune :
14 avril 2023



Délibération n° 8/2023 :

Approbation du compte de gestion 2022

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 9/2023 :

Approbation du compte administratif 2022

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 10/2023 :

Affectation du résultat 2022

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 11/2023 :

Vote des taux des contributions directes locales 2023

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 12/2023 :

Approbation du Budget primitif 2023

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 13/2023 :

Vote des subventions annuelles aux associations 2023

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 14/2023 :

Mise à disposition d'un conseiller en énergie partagé pour la réalisation d'une étude énergétique

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 15/2023 :

Programme des travaux sylvicoles pour l'année 2023

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 16/2023 :

Projet de réhabilitation du presbytère de Bourogne et conclusion d'un bail emphytéotique avec Territoire Habitat

- Adoptée à 14 voix pour et 1 abstention



Délibération n° 17/2023 :

Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du plan d'actions de la Commune

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 18/2023 :

Délibération ponctuelle portant création d'emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 19/2023 :

Actualisation de la délibération relative au remboursement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents communaux

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 20/2023 :

Arrêt du dispositif de mise à disposition des jardins familiaux

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 21/2023 :

Dénomination de l'accueil de loisirs pour les adolescents (11-17 ans)

- Adoptée à l'unanimité



Délibération n° 22/2023 :

Dénomination de l'accueil de loisirs pour les enfants (3-11 ans)

- Adoptée à 14 voix pour et 1 voix contre

BOUROGNE, le 13 avril 2023

**Le Maire,
Baptiste GUARDIA**

